



# L'ENCYCLOPÉDIE DE LA CAMARGUE



sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet



BUCHET • CHASTEL





Sites archéologiques identifiés et récemment explorés dans l'île de Camargue.

## Le peuplement et l'évolution des paysages du I<sup>er</sup> au VII<sup>e</sup> siècle

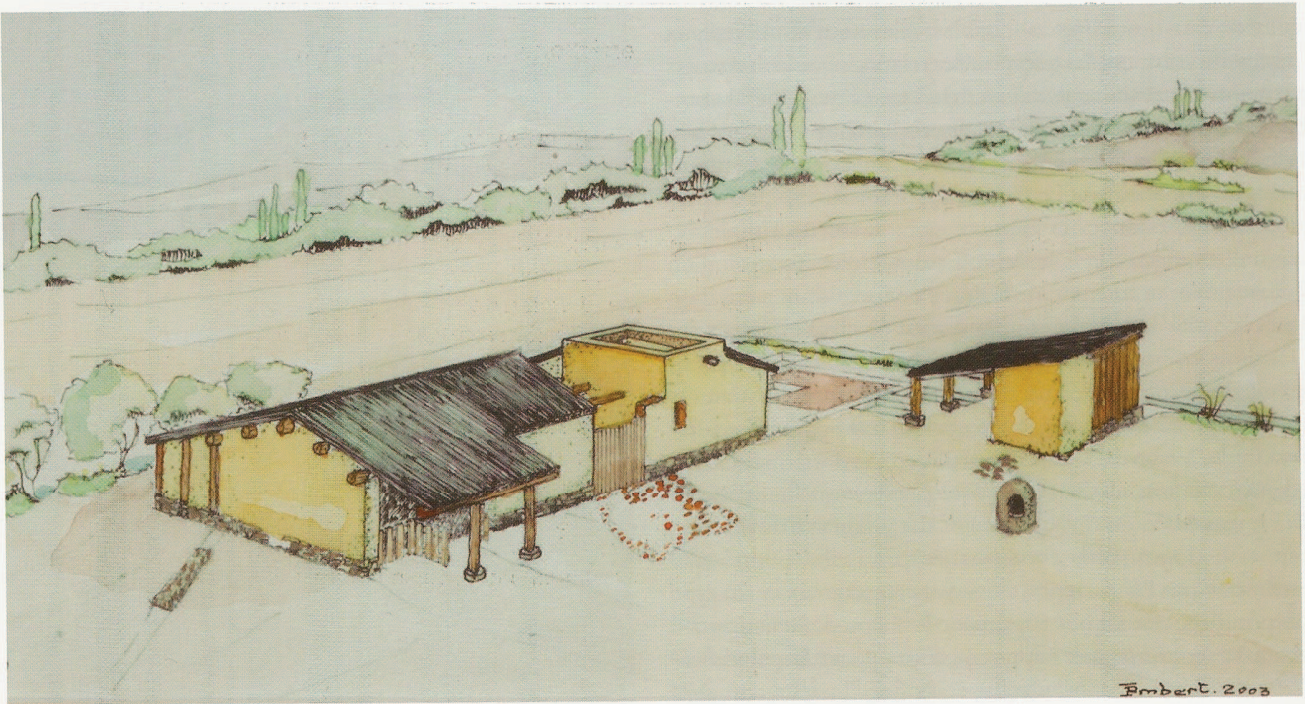
### L'occupation du sol

Le delta du Rhône constitue un milieu physique instable, fait de contraintes naturelles fortes ; pourtant, sa mise en valeur et son occupation dans l'Antiquité montrent qu'il a suscité bien des convoitises de la part des sociétés humaines en relation avec les deux pôles urbains de Marseille et d'Arles. La majeure partie des sites fréquentés par l'homme, de façon pérenne ou temporaire, organisée ou non, simple

campement, grand domaine ou habitat groupé, se situe le long des trois bras du Rhône – Saint-Ferréol, Ulmet et Albaron – actifs durant l'Antiquité. La proximité du fleuve favorisait en effet l'approvisionnement en poisson, en bois flotté et en eau, même s'il existait des puits. Le Rhône, voie de communication majeure, favorisait l'écoulement des productions locales et permettait d'échanger divers produits (huile, vin, céramiques) auprès des navires qui empruntaient le fleuve.

Les trois premiers siècles de l'Empire voient une augmentation notable du peuplement dont les traces sont révélées





Le Grand Parc, sur le domaine de la Tour du Valat, proposition de restitution de l'habitat par R. Imbert.

par l'archéologie. Quelques-unes sont interprétées avec certitude comme d'importantes *villae* luxueusement décorées (mosaïques, enduits peints, marbre), dotées de pièces thermales. Elles semblent plus particulièrement localisées en haute Camargue. Leur présence dans la plaine d'inondation du Rhône est due à la mise en valeur agricole systématique du territoire de la colonie d'Arles. L'occupation préférentielle du nord de la Camargue au détriment du sud, plus désertique, est confirmée par l'inventaire épigraphique et par la topographie funéraire ; la plupart des inscriptions et des tombes mentionnées proviennent en effet de haute Camargue.

Plus tard, entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, la présence humaine paraît décliner, même si les établissements les plus importants de la période précédente demeurent habités, alors que de nouveaux habitats sont créés dans des zones de la plaine d'inondation jusque-là inoccupées (site des Combettes sur le Rhône de Saint-Ferréol, site de la montille d'Ulmet sur le Rhône d'Ulmet). On constate donc une continuité du peuplement du delta favorisée par la proximité d'Arles, cité importante de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Du point de vue des modes d'occupation du sol, outre les grandes *villae* repérées dans le nord de la Camargue, les opérations de fouilles illustrent des situations diversifiées. Les Combettes, Le Carrelet, La Capelière et la montille d'Ulmet semblent plutôt correspondre à des habitats groupés ; Mornès relève peut-être d'un habitat temporaire, alors que Cabassole correspond vraisemblablement à un petit établissement rural, tout comme le site du Grand Parc sur l'actuel domaine de la Tour du Valat.

### Les ressources

Les sociétés humaines implantées dans le delta pratiquaient l'agriculture. La plaine d'inondation du Rhône a permis la croissance des céréales et le développement de la viticulture, pour laquelle on mentionnera une borne limite de propriété découverte sur le site du Carrelet, qui évoque la présence de vignes et de jardins. En complément, les populations ont pratiqué l'élevage, notamment des ovins comme l'atteste la bergerie du Grand Parc ; l'étude des restes osseux animaux suggère, sur la plupart des sites, un élevage d'ovicaprins et, sur le site du Carrelet, de bovins et peut-être de cerfs. D'autres activités économiques ont été reconnues et, en premier lieu, l'artisanat. Sur le site du Carrelet, des traces de métallurgie ont été datées de la fin du IV<sup>e</sup> siècle au début du V<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'exploitation du sel et des ressources halieutiques a été mise en évidence sur ce même site grâce à la découverte de bassins de salaison datés du V<sup>e</sup> siècle. Enfin, le Rhône, voie de communication privilégiée entre la mer et le continent par l'intermédiaire des ports de Marseille et d'Arles, a facilité l'approvisionnement en matériaux de construction – notamment les pierres de récupération qui étaient acheminées depuis Arles – et en denrées diverses. Son rôle est d'ailleurs montré à travers la variété et l'abondance du mobilier céramique retrouvé, qui reflète les courants d'échanges privilégiés avec la Méditerranée.

### Les contraintes du milieu

La proximité du Rhône, si elle représente un atout économique, a rendu les sociétés vulnérables dans la mesure où,



situées dans les zones inondables, elles sont exposées aux crues dévastatrices. La question des relations que les habitants ont entretenues avec le milieu deltaïque est en général complexe. Dans la plupart des cas, les recherches n'ont pas mis en évidence de déterminisme strict du milieu sur le comportement des sociétés. Le fleuve apparaît, au moins depuis l'Antiquité, comme un élément structurant de l'implantation des habitats dans le delta. La durée d'occupation d'un site est surtout fonction de la durée de fonctionnement d'un paléochenal. Les sites occupés durant plusieurs siècles sont localisés en bordure de paléochenaux, eux-mêmes de pluriséculaires à plurimillénaires. Rares sont les sites postérieurs au 1<sup>er</sup> siècle à n'avoir fonctionné que très temporairement. Par exemple, le site de Mornès, installé en bordure d'un chenal de défluviation, n'a été occupé que pendant quelques décennies, vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. La pérennité de l'habitat apparaît donc moins conditionnée par l'inondation *stricto sensu* que par l'occurrence d'événements vigoureux du type dépôt d'alluvions après rupture de levée ou défluviation, ou bien la remontée des nappes phréatiques et la paludification de la plaine d'inondation et, enfin, l'hydraulicité et la morphologie des chenaux, dans la mesure où ces deux derniers paramètres conditionnent les possibilités de navigation et d'approvisionnement en eau douce. Une trop faible ou une trop forte hydraulicité peuvent néanmoins avoir les mêmes effets et provoquer l'abandon des habitats. La vulnérabilité des sociétés antiques et médiévales est considérée comme forte, puisque 79 % des sites sont situés dans la zone inondable des paléochenaux fluviaux, donc exposés aux crues dévastatrices du Rhône. Elle a cependant pu être atténuée par une installation sur les points hauts de la plaine deltaïque, les levées et, dans une moindre mesure, les cordons littoraux fossiles. D'autres mesures sont prises pour se protéger des crues ou, du moins, en atténuer leurs effets destructeurs. Les plus courantes sont le creusement de fossés de drainage (Mornès, La Capelière), l'édification d'ouvrages de protection des berges contre l'érosion fluviale (Le Carrelet) ou la mise en place de digues (montille d'Ulmet). Finalement, cette adaptation des sociétés aux contraintes du milieu et de l'aléa hydroclimatique a permis qu'au plus fort du risque fluvial les bras actifs du Rhône – Saint-Ferréol, Ulmet – aient attiré et fixé les sociétés, et qu'au plus bas de leur activité – chenaux étroits, peu profonds, à hydraulicité réduite et au tracé discontinu à l'étiage – les sites habités se soient déplacés. L'idée est donc qu'il faut se garder de tout déterminisme, le milieu physique étant souvent un facteur secondaire de la dynamique de l'occupation du sol, tandis que les facteurs politiques, militaires et économiques sont le plus fréquemment à placer au premier plan.

Gilles Arnaud-Fassetta,  
Corinne Landuré et Michel Pasqualini



Tour médiévale de La Motte, à Saint-Gilles, sur la rive droite du Petit Rhône, face à Albaron.

### Les habitats ouverts et les habitats fortifiés au Moyen Âge

La connaissance de l'habitat en Camargue aux premiers siècles du Moyen Âge repose principalement sur les observations archéologiques. Les prospections réalisées durant les dernières années du 20<sup>e</sup> siècle ont permis de corriger l'idée reçue d'un effondrement de l'occupation à la fin de l'Antiquité. Si de nombreux établissements gallo-romains paraissent délaissés à partir du 5<sup>e</sup> siècle, le semis reste dense jusqu'au 7<sup>e</sup> siècle, singulièrement sur les bourrelets alluviaux des bras d'Ulmet et de Saint-Ferréol, où l'on dénombre une trentaine de lieux d'habitat. Pour la plupart, ces établissements étaient déjà occupés à l'époque impériale et témoigneraient de la continuité du modèle économique antique. Cette occupation se concentre principalement dans la moitié orientale du delta, la Petite Camargue restant, à l'ouest, peu dynamique. L'amenuisement se fait plus sensible à partir du 8<sup>e</sup> siècle qui marque une véritable césure au sein du peuplement, et c'est seulement aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles que l'on peut observer un nouveau maillage, principalement connu grâce, cette fois, à la documentation textuelle des abbayes de Saint-Gilles et de Psalmodi. Les cartulaires mentionnent cet habitat sous les termes de cabanes, de manses ou de granges, qui désignent